

*Date de dépôt: 9 janvier 2006*

*Messagerie*

## **Rapport**

**de la Commission des transports chargée d'étudier la proposition de motion de M<sup>mes</sup> et MM. Loly Bolay, Christian Brunier, Mariane Grobet-Wellner et Françoise Schenk-Gottret pour une politique concertée en matière de transports en commun, afin de réduire les nuisances lors de manifestations à Palexpo sur la commune du Grand-Saconnex**

### **Rapport de M. Jean-Marc Odier**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Sous la présidence de M. Jean Spielmann, la Commission des transports a étudié l'objet susmentionné lors de sa séance du 11 juin 2002.

Ont assisté aux travaux M. Philippe Matthey, secrétaire adjoint du Département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement (DIAE), M. Philippe Burri, directeur de l'Office des transports et de la circulation (OTC), et M<sup>me</sup> Michèle Kuhn, de l'OTC.

Les procès-verbaux de séances ont été pris par M<sup>me</sup> Caroline Martinuzzi.

### **Informations du département sur l'organisation des déplacements lors des grandes manifestations à Palexpo**

*M. Philippe Matthey, secrétaire adjoint du Département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement (DIAE), M. Philippe Burri, directeur de l'OTC, et M<sup>me</sup> Michèle Kuhn, de l'OTC*

Lors des grandes manifestations se déroulant à Palexpo, c'est-à-dire principalement le Salon de l'automobile et Télécom, les axes de circulation

menant à Palexpo sont surchargés. En 2001, diverses mesures ont été prises, dont l'ouverture du parking P 48 d'une capacité de 1800 places, pour désengorger le secteur de Meyrin. Le problème s'est en partie reporté sur le secteur du Grand-Saconnex.

En 2002, dans la perspective de Télécom 2003, il a été créé un groupe de travail, dénommé « Groupe Mobilité Aéroport Palexpo » (MAPA), regroupant les différents acteurs des déplacements afin d'améliorer la coordination.

Les objectifs majeurs de MAPA sont au nombre de trois :

1. Meilleure gestion du stationnement
2. Intensifier les déplacements par transports publics
3. Préserver la qualité de vie des riverains

La difficulté principale est de mettre en place ponctuellement une organisation permettant d'absorber des surcharges momentanées de déplacements individuels ou collectifs. A titre d'exemple, le Salon de l'automobile 2002 a attiré 720 000 visiteurs dont 135 000 véhicules en 11 jours. Chaque jour, il a été constaté une saturation des parkings vers midi.

Afin de préserver le plus possible le Grand-Saconnex, l'axe Terroux-Sarasin a été mis en sens unique. D'abord réticents à cette mesure, les habitants se sont rapidement aperçus qu'elle était bénéfique pour eux. Des déviations ont été mises en place afin d'éviter de cumuler sur les mêmes axes le trafic pendulaire quotidien et les sorties de Palexpo.

Le département développe très activement une politique volontariste pour augmenter la part des transports publics en offrant également la priorité aux taxis, autocars et deux-roues. Une gestion intégrée des différents parkings, parkings propriété de Palexpo, de l'aéroport, de l'Etat, de la Fondation des parkings, voire des parkings d'entreprises, permettra de mieux exploiter l'offre existante.

## **Discussion**

A la suite des explications et des réponses fournies par le département, la commission dans son ensemble est convaincue de la réelle volonté du département d'agir afin de résoudre les problèmes évoqués par la motion.

De la part d'une commissaire signataire de la motion, les explications sont satisfaisantes et vont dans le sens des invites. Elle propose d'adresser la motion au Conseil d'Etat, en demandant expressément à ce que la Commission des transports soit tenue au courant du suivi du travail du groupe MAPA.

Au vu des mesures déjà prises par le département, il est proposé de modifier les invites de la motion comme suit :

- A poursuivre la mise en œuvre du plan de mesures initié par le département visant à :
  - a) Réduire les nuisances dues au trafic sur la commune du Grand-Saconnex lors de manifestations à Palexpo,
  - b) Inciter les visiteurs de Palexpo à utiliser davantage les transports publics ;
- A informer régulièrement la Commission des transports sur l'avancement de cette mise en œuvre.

**Vote**

Mise aux voix, la proposition de modification des invites et de vote de la motion est adoptée par :

Pour	: 13 (2 L, 3 S, 2 AdG, 2 R, 1 Ve, 1UDC)
Contre	: 0
Abstention	: 0

Au bénéfice de ce qui précède, la Commission des transports vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à voter la présente motion.

## **Proposition de motion (1415)**

**pour une politique concertée en matière de transports en commun, afin de réduire les nuisances lors de manifestations à Palexpo sur la commune du Grand-Saconnex**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- le nombre important de manifestations à Palexpo ;
- le nombre incroyable de véhicules stationnant au Grand-Saconnex durant ces manifestations ;
- les nuisances auxquelles sont confrontés les habitants de la commune,

invite le Conseil d'Etat

- à poursuivre la mise en œuvre du plan de mesures initié par le département visant à :
  - a) réduire les nuisances dues au trafic sur la commune du Grand-Saconnex lors de manifestations à Palexpo,
  - b) inciter les visiteurs de Palexpo à utiliser davantage les transports publics ;
- à informer régulièrement la Commission des transports sur l'avancement de cette mise en œuvre.